CODE
6202

MANAGEMENT INDUSTRIEL - INGÉNIERIE DE L'INNOVATION / QUALITÉ - QHSE

DE L'ANALYSE DES RISQUES ATEX AU CLASSEMENT DES ZONES ET À L'ÉLABORATION DU DRPCE

1250 € HT | **2 JOURS** (14 H.) | **VILLEURBANNE**
DU 14/06/2027 AU 15/06/2027

COMPÉTENCE PRINCIPALE VISÉE

Maîtriser les exigences de la transposition de la directive ATEX dans le droit français concernant les prescription visant à améliorer la protection en matière de sécurité et de santé des travailleurs susceptibles d'être exposés aux risques d'ATEX



PUBLIC

- Responsable et animateur santé-sécurité
- Préventeur
- Responsable hygiène et sécurité

PRÉREQUIS

- Connaître les bases du système de management de QHSE de l'entreprise

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Maîtriser les exigences de la transposition de la directive ATEX dans le droit français concernant les prescriptions visant à améliorer la protection en matière de sécurité et de santé des travailleurs susceptibles d'être exposés aux risques d'ATEX
- S'approprier les méthodologies d'évaluation des risques ATEX et de classement des zones ATEX selon la réglementation et des référentiels normatifs EN 60079-10-1 (Classement de zones ATEX gaz et vapeurs inflammables) et EN 60079-10-2 (Classement de zones ATEX poussières combustibles)
- Mettre en œuvre les mesures de prévention et de protection appropriées
- Vérifier l'appropriation des mesures par les personnels
- Etablir le DRPCE en lien avec le document unique d'évaluation des risques professionnels

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Maîtriser les exigences de la transposition de la directive ATEX dans le droit français concernant les prescriptions visant à améliorer la protection en matière de sécurité et de santé des travailleurs susceptibles d'être exposés aux risques d'ATEX
- S'approprier les méthodologies d'évaluation des risques ATEX et de classement des zones ATEX selon la réglementation et des référentiels normatifs EN 60079-10-1 (Classement de zones ATEX gaz et vapeurs inflammables) et EN 60079-10-2 (Classement de zones ATEX poussières combustibles)
- Mettre en œuvre les mesures de prévention et de protection appropriées
- Vérifier l'appropriation des mesures par les personnels
- Etablir le DRPCE en lien avec le document unique d'évaluation des risques professionnels

97,2%
de clients satisfaits*
* enquête réalisée auprès de nos clients en septembre 2025

CONTENU

PARTIE 1 - ENJEUX ET EXIGENCES DE LA TRANSPOSITION EN DROIT FRANÇAIS DE LA DIRECTIVE ATEX 99/92/CE

- Décret n°2008-244 du 07/03/2008 codifié aux articles R4216-31 et R4227-42 à R4227-54 du Code du Travail)

PARTIE 2 - PHÉNOMÉNOLOGIE...

- Des explosions ATEX (gaz & vapeur / poussières)
- Des phénomènes d'auto-échauffement
- Caractérisation de l'inflammabilité, de l'explosivité de substances, mélanges et produits

PARTIE 3 - PRÉSENTATION DES PRINCIPALES SOURCES D'INFLAMMATION ET CARACTÉRISTIQUES D'INFLAMMABILITÉ

- Mécanique
- Électricité statique
- Auto-échauffement...

PARTIE 4 - MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION DES RISQUES ATEX

PARTIE 5 - MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION DES ZONES ATEX

PARTIE 6 - DÉMARCHE DE CLASSEMENT DE ZONES ATEX

- Selon la norme EN 60079-10-1 (gaz et vapeurs inflammables)
- Selon la norme CEI 60079-10-2 (poussières combustibles)

PARTIE 7 - MESURES HUMAINES, TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION CONTRE LES RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

PARTIE 8 - CONTENU DE LA TRAME DU DOCUMENT RELATION A LA PROTECTION CONTRE LES EXPLOSIONS (DRPCE)

PARTIE 9 - ÉTUDES DE CAS SIMPLES ET COMPLEXES

- Exemples d'analyse après accident
- Influence de la ventilation d'un local sur le classement de zones ATEX (fuite de gaz & liquide inflammable dans un local, postes de dépoussiérage, Step, déchargement de produits inflammables)

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Expert du domaine

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance de présentation didactique et d'illustration à partir d'exemples concrets. Échanges et mise en pratique. Un support de cours sera remis à chacun des participants.

PROCHAINE SESSION

VILLEURBANNE : DU 14/06/2027 AU 15/06/2027

Frais pédagogiques individuels : 1 250 € H.T. (* Repas inclus)

L'ouverture de la session est conditionnée par un nombre minimum de participants. Nous consulter pour d'autres dates.

ÉVALUATION ET RÉSULTATS

Évaluation des acquis de la formation

Evaluation des acquis des apprenants par auto-examen. 94.6% des apprenants ont acquis la compétence principale visée. (sur 136 apprenants évalués sur cette thématique depuis 2020)

Évaluation de la satisfaction des participants en fin de formation (Niveau 1 KIRKPATRICK)

4.4 par les participants. (sur 192 participants ayant suivi une formation dans la thématique depuis 2020)

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION
Tel : +33 (0)4 72 43 83 93
Fax : +33 (0)4 72 44 34 24
mail : formation@insavalor.fr
Préinscription sur formation.insavalor.fr

Accueil des personnes en situation de handicap nécessitant un besoin spécifique d'accompagnement : nous contacter à l'inscription. Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Actualisée le 22/08/2025